



Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'ATTRueQ du 8 juin 2009 à Québec

1-Mot de bienvenue de la présidence

Tommy Gamache souhaite la bienvenue à tous.

2-Nomination du président et secrétaire de l'assemblée

Frederick Fortier propose Tommy Gamache comme président d'assemblée et Rachel Bissonnette comme secrétaire d'assemblée.

Appuyé par Benoit Jutras

3-Constataion du quorum

Tommy Gamache constate s'il y a quorum.

Montréal

Bas St-Laurent

Centre-du-Québec

Côte-Nord

Laurentides, Lanaudière, Laval

Montréal

Outaouais

Québec

Saguenay/Lac St-Jean

La région de l'Abitibi-Témiscaminque est absente. Il y a quorum.

4-Lecture et adoption de l'ordre du jour

Tommy Gamache fait la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

Ajouts de point dans varia: Michel Purcell nous informe que nous devrions retrouver dans notre ordre du jour ce point : conformité de l'avis de convocation, en se basant sur ce qui est inscrit dans les règlements généraux. Nous devrions le retrouver aux points 2 ou 3. Michel Purcell propose que le point "conformité de l'avis de convocation" soit rajouter à tout les ordres du jour de nos assemblées générales annuelles.

Proposé par Mélodie Mainville et appuyé par Catherine Juteras

5-Lecture et adoption du procès verbal de l'AGA 2008

Francis L'acharite nous fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2008. Aucune modification n'est apportée.

Proposé par Véronique Gilbert et appuyé par Jonathan Boulotte

6-Mission de L'ATTRueQ

France Paquet nous fait la lecture de la mission de l'ATTRueQ.

7- Rapport d'activités

Tour à tour les membres du CA nous font état de leur rapport d'activité pour l'année 2008-09 (Voir Rapport d'Activité 2008-09)

8- Lecture et adoption du Code d'éthique

Fredérick Fortier fait la lecture du Code d'éthique. Ce dernier a été modifié en cours d'années par chaque région et par le conseil d'administration.

Quelques personnes veulent y amener des changements mineurs.

Il est proposé par Mathieu d'Avoine, de modifier le point 1.3.8 :

1.3.8 L'établissement d'une relation dans le cadre de la pratique impliquant la confiance fait du travailleur de rue un confident significatif. En conséquence, l'obligation de confidentialité s'impose à tous les travailleurs de rue.

Par :

1.3.8 L'établissement d'une relation dans le cadre de la pratique impliquant la confiance fait du travailleur de rue fait du Tr une personne significative et un confident nécessaire. En conséquence, l'obligation de confidentialité s'impose à tous les travailleurs de rue.

« ...fait du Tr une personne significative et un confident nécessaire ».

Discussion sur le sujet, notamment sur la signification du terme 'nécessaire' et des divers points de vue que l'on pourrait en avoir. Gilles Lamoureux donne des explications sur le mot nécessaire et pourquoi il était présent dans le code d'éthique original.

Maxime Naassana demande le vote :
22 pour
30 contre
14 s'abstient...
Majorité est contre la nouvelle proposition.
Vote pour la proposition intégrale du point 1.3.8 :
39 pour
4 contre
17 s'abstient

Elle reste telle quelle

Sophie Lambert propose au point 1.2.1 enlever le: nécessairement dans la phrase qui suit: « ... n'utilise pas nécessairement la norme sociale comme critère de base. »

1.2.1 Dans ses actions, le travailleur de rue n'utilise pas nécessairement la norme sociale comme critère de base. La référence est la réalité propre de la personne accompagnée, celle de l'individu, non de la société. Son action repose sur le respect mutuel.

Mélodie Mainville appuie la proposition et se rétracte.

Mathieu Smith appuie la proposition

Discussion sur le sujet
Demande de vote :
3 pour
23 contre
5 abstentions

Il y a demande de vote sur la proposition intégrale du point 1.2.1. Adopté en majorité. Le point 1.2.1 reste inchangé.

Sophie Lambert propose que d'ordinaire soit enlevé au point 1.3.9

1.3.9, « Ces renseignements sont vus comme une communication protégée et que d'ordinaire, seule la personne concernée par ces renseignements peut renoncer à une telle confidentialité. »

Discussion sur le sujet. Demande de vote par Mathieu Smith. Le changement est adopté en majorité.

Donc, nous lirons comme suit au point 1.3.9: « Ces renseignements sont vus comme une communication protégée, seule la personne concernée par ces renseignements peut renoncer à une telle confidentialité. »

Sophie Lambert suggère qu'il y est un autre point à ajouter soit : Le Tr ne font pas de notes de suivi, ou de notes aux dossiers etc.... l'insérer dans autre disposition aspect juridique. Robert Paris nous parle de la loi 125, stipulant qu'il est interdit pour les organismes communautaires de faire de la tenue de dossier, donc selon lui, ce point n'a pas lieu d'être. Il y a une discussion sur les travailleurs de rue qui pourrait relever du secteur public. Odette Gagnon suggère que ce point soit insérer dans le point 2.1 Aspect juridique.

Proposition de Robert Paris : écrire un article sur ce point mais de le reformuler en dehors de la rencontre.

Geneviève Morissette appui la proposition et ajoute de mandaté le Conseil d'Administration pour cette tâche.

Gilles Lamoureux demande s'il faut absolument que le Code d'éthique soit adopté aujourd'hui et suggère qu'il soit reporté à l'an prochain.

Steve Richard soulève qu'il manque des éléments d'éclaircissement.

François Giroux rappelle que l'exercice de retravailler le code d'éthique a été fait dans les régionaux et par le conseil d'administration dans le but d'en faire des changements et que tout le monde à eu l'occasion de faire la démarche. Il propose donc d'en faire l'adoption.

Michel Purcell propose que le code d'éthique version 2009 soit adopté avec ces changements. Mathieu Davoine appui et demande le vote.

34 pour,

1 s'abstient

Adopté en majorité

Suite à une discussion amenée par Annie Fontaine, qui propose d'entériner la version 2009 et que le code d'éthique deviennent un point statuaire chaque années à l'ordre du jour et que Michel Purcell suggère que les propositions soient entérinées dans les régionaux avant l'AGA, Mélodie Mainville réuni le tout en une proposition

Mélodie Mainville propose d'en faire un point à l'ordre du jour, chaque année à lors des Assemblée Générale Annuelle et qu'un travail continue y sera fait et d'aviser le CA à l'avance s'il y a des ajouts ou des modifications afin de l'annoncer aux autres membres, lors de l'envoi de l'avis de convocation.

Isabelle Vaillancourt appuie la proposition.

36 pour

1 contre

2 abstentions

Adopté en majorité

9- États financiers et prévision budgétaire

Marie-Lou Gagnon nous présente les états financiers au 31 mars 2009. Donc au 31 mars 2009, il reste dans les comptes: 5563,48\$

Proposé par Robert Paris et appuyé par Marie-Andrée Simoneau

Prévision budgétaire : solde au 31 mars 09 : 5563,48\$

Grand total des revenus : 13663,48\$

Total des dépenses : 11000\$

Balance dû : 2663,48\$

10- Présentation du plan triennal 2009-2012

Tommy Gamache nous présente le nouveau plan triennal 2009-2012.

Des précisions sont demandées sur la firme MC2 et le dossier des assurances collectives. Tommy répond que la firme MC2 a été rencontrée pour la rencontre internationale et qu'elle ne répondait pas à nos attentes. Pour ce qui est des assurances collectives, c'est plutôt le ROCQTR qui s'en occupera

Proposé par France Perreault et appuyé par Francis Pellerin

11-Ratification des actes des administrateurs

Tommy Gamache demande la ratification des actes des administrateurs.

Proposé par Robert Paris et appuyé par Guillaume Bégin

12- Nomination des délégués régionaux

Tommy Gamache demande la nomination des délégués régionaux:

Délégués qui reconduisent leur mandat:

Tommy Gamache, région Québec

France Paquet, région Bas St-Laurent

Francis L'acharite, région Centre-du-Québec

Rachel Bissonnette, région Centre-du-Québec

Lina Castonguay, région Outaouais

Bon boulot, continuez!!!

Délégués qui quittent le Conseil d'administration:

Geneviève Morissette, région LLL
Marie-Lou Gagnon, région Montréal
Serge Morin, région Québec
David Boily, région Saguenay / Lac St-Jean
Stephan Lord, région Montérégie
Fredérick Fortier, région Montérégie
Alicia Gagnon-Brillant, région Bas St-Laurent

Merci beaucoup d'avoir donné de votre temps et de votre cœur pour faire avancer la pratique!

Nouveaux délégués qui rejoignent le Conseil d'administration:

Isabelle Huard, nouvelle déléguée Côte-Nord
François Chouinard, nouveau délégué Côte-Nord
Janie Thibault, nouvelle déléguée Saguenay / Lac St-Jean
Hugo Diotte, nouveau délégué LLL
Daniel Dion, nouveau délégué LLL
Benoit Juteras en remplacement des LLL
Isabelle Vaillancourt, nouvelle déléguée Bas St-Laurent
Vincent Demers, nouveau délégué Montérégie
France Perreault, nouveau délégué Québec
Mathieu Davoine, nouveau délégué Montréal

Il reste 2 délégués à trouver, un dans la région de Montréal et l'autre dans la Montérégie...

Bienvenus à tous!!!

13-AGA 2010- Bas St-Laurent

France Paquet nous annonce que la prochaine Assemblée Générale Annuelle se fera dans la région du Bas St-Laurent.

14- ROCQTR

Tommy Gamache propose aux gens du ROCQTR, s'ils veulent prendre la parole. Puis parler Pierre Themens vient nous parler. 18 membres actifs. L'ATTRueQ est considéré comme un membre initiateur.

Des objectifs que le ROCQTR veut atteindre

- Avoir un portrait national
- Développer un mécanisme d'évaluation du Membership
- Développer une permanence
- Développer des mécanismes de communication, tel qu'une page web

Le ROCQTR à fournir 1900\$ à l'ATTRueQ pour la rencontre Internationale soit un 100\$ par organisme membre. Ils auront leur AGA à l'Automne.

15- Rencontre internationale

Serge Morin nous informe de quelques conseils et règlements pour que la semaine Internationale se passe à merveille. 300 quelques inscriptions, c'est une réussite...22 pays présents... 150 personnes qui provient d'ici et 150 d'ailleurs...

16- Varia

Tommy Gamache annonce que la cotisation de l'ATTRueQ : attendre en septembre, peut-être en possibilité de réduire notre cotisation pour les membres ayant participé à la rencontre international, tout dépendant des retombés économiques de l'évènement. La réduction reste à confirmer.

Mathieu Davoine propose une mention d'honneur à toute l'équipe organisateur pour la rencontre internationale.

Steve Richard propose de remercier le C.A.

17-Levée de l'assemblée

Tommy Gamache demande la levée de l'Assemblée. Levée de l'assemblée générale à 22h15.

Proposé Guylaine Caouette par et appuyé par Serge Morin

Votre secrétaire d'assemblée
Rachel Bissonnette